

ARRETE n° 2025-011 portant désignation du vice-président appui au pilotage

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

Vu Le code de l'éducation ;

Vu Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu Le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu La délibération de l'Assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 15 février 2024 portant élection de Monsieur Vivien QUEMA en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble.

ADDETE					
	A			_	
		н	×	_	

Article 1

Monsieur Eduardo MENDES, professeur des universités, est désigné en qualité de vice-président en charge de l'appui au pilotage.

Article 2

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 11 juin 2025. Monsieur Eduardo MENDES est nommé pour la durée prévue dans sa lettre de mission jointe. Cette durée ne peut en aucun cas excéder celle du mandat de l'administrateur général.

Article 3

Le directeur général des services et l'agent comptable, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au bénéficiaire et affiché aux lieux prévus à cet effet dans les locaux de l'établissement.

Fait à Grenoble, le 10 juin 2025

Vivien QUEMA
Administrateur général
Institut polytechnique de Grenoble

L'administrateur général